

Auzeville-Tolosane

la lettre

PLU
Cahier central

février 2008 - n° 72

www.auzeville-tolosane.fr



7 Un cœur
de quartier

11 Nouvelles
animations
pour les ados

12 Le Foyer Rural
René Lavergne
va fêter ses 40 ans

15 La nouvelle
association
"T'as mal où ?"

20 Les artistes
auzevillois
sont super !



Magazine communal
d'Auzeville-Tolosane

La vérité générale et abstraite est la plus précieuse de tous les biens...
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.
Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme. Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : début mars, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- Les INFOS MUNICIPALES est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La VIE ASSOCIATIVE et le MAGAZINE sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.
- Le FORUM est la rubrique de la libre expression et des états d'âmes, en respectant la nature de la publication, son lectorat et les règles élémentaires attachées au caractère public. C'est un espace d'expression libre mais en excluant polémiques et attaques personnelles ; en cas de problème, le comité de rédaction évaluera et décidera. Le forum ne peut être lieu d'échanges puisque la qualité du débat sera toujours limitée par le rythme de parution.



L'équipe de la rédaction au travail

Bulletin communal n° 72

Conçu par la Commission Information

Responsables : Y. Lambœuf - M. Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction / rédacteurs : M. et B. Boutaud, T. Kha Vang,

B. Raynaud, Y. Lambœuf, F-R. et S. Valette, J-P. Denier, D. Monchy,

S. Michel, Ph. Jégo, C. Sichi, L. Capecchi, J-C. Soulé, B. Carpuat,

I. Tardieu, C. Fraysse, M. Rodriguez, R. Castebrunet, J. Carbonnel,

M. Bouchardey, G. Kihn, J-P. Chaumont, M. Fauré

Iconographie / Crédit photo : C. et D. Mora, M. Bouchardey, C. Sichi,

E. Cazin, Y. Lambœuf, D. Monchy, Ph. Jégo, M. Boutaud

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire	3
Les conseils municipaux... en bref	4
La réforme du permis de construire	6
Un cœur de quartier	7
Bâtiments publics et respect de l'environnement	8
Déchets, eau et assainissement	10
Enquête : équipements sportifs et de loisirs	11
Nouvelles animations pour les ados	11
Présentation du PLU	Cahier central

ASSOCIATIONS

Le Foyer Rural René Lavergne va fêter ses 40 ans	12
Les 15 ans de la section randonnée	13
Soirée de l'association Corredor Verde Misiones	14
Les créateurs d'art, salon 2008	15
La nouvelle association "T'as mal où ?"	15

FORUM

Quelle vie de village ?	16
Transit dans le village	17
A.G. de l'association de Défense	18

MAGAZINE

Castagnade, les artistes auzevillois	20
Le repas des aînés	21
Valorisation des parcs et jardins	21
Campement bédouin à Auzeville ?	22
Salon des Arts Visuels et Plastiques	23
L'Europe, la France et le monde	24
Toulous'Ethic, une autre lecture de l'information	25

DIVERS

État civil	26
Pharmacies de garde	26
Agenda des manifestations 2008	27

Le mot du Maire



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour continuer à préserver le cadre et la qualité de la vie dans notre commune

Au cours de ces 3 dernières années plus de 250 d'entre vous ont participé sous différentes formes (réunions publiques, réunions de commissions, contributions écrites, contacts directs avec les élus et le personnel communal, rencontres avec le Commissaire Enquêteur...) à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Plan Local d'Urbanisme de notre commune pour les 15 ans à venir (2007-2020).

Conformément à la volonté commune : la votre et celle de l'Equipe Municipale, le PADD et le PLU préservent le cadre et la qualité de la vie de notre commune par :

- le maintien d'un équilibre urbain/rural : 58 % du territoire de la commune préservé de toute urbanisation jusqu'en 2020 ;
- la parfaite maîtrise et la régulation du développement urbain de la commune : c'est un maximum de 25 ha qui pourront être urbanisés d'ici 2020 soit moins de 4 % du territoire communal de 666 ha.
- la programmation d'un habitat diversifié qui permet l'accès de notre commune aux couples jeunes dans le cadre d'une mixité sociale et générationnelle ;
- le développement du lien social par la valorisation de la vie associative et sociale.

Le PADD et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vous ont été présentés :

- lors de réunions publiques les 1^{er} février 2005, 20 avril 2005 et 5 octobre 2006 ;
- dans une plaquette distribuée dans tous les foyers en octobre 2006 ;
- dans une exposition permanente dans le hall de la mairie depuis octobre 2006 jusqu'à décembre 2007 ;

Après les avis favorables des services de l'Etat, de la Région, du Département, des Chambres Consulaires et des intercommunalités, au terme de l'enquête publique qui a eu lieu du 3 septembre au 6 octobre 2007 et du rapport favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal a enfin approuvé le PLU le 18 décembre 2007. Un encart dans le présent numéro vous en résume la version applicable.

François-Régis Valette

L'essentiel des conseils municipaux

La séance du conseil municipal est la manifestation publique au cours de laquelle les propositions préparées par les services, les commissions et les conseillers sont présentées, débattues et votées. Il en va ainsi des grands choix (techniques, budgétaires, politiques, ...) comme de décisions beaucoup plus terre à terre. Le niveau des enjeux n'est pas toujours égal. Il varie au gré du calendrier réglementaire ou de l'aboutissement des projets... Les séances se succèdent à un rythme mensuel.



Le conseil statue en général après avoir évalué les besoins en commission ouverte au public, ici la dernière commission école du 27/11/07

■ Conseil municipal du 16 octobre 2007

➤ Deux points relevaient au moins partiellement de l'application des choix récents en matière de politique d'animation communale.

Tout d'abord, le règlement de mise à disposition de la salle orange fixe les modalités concrètes de ce prêt mais aussi fixe une hiérarchisation de la prise en compte des demandes: les associations conventionnées ont priorité sur les demandes d'autres associations et des particuliers.

Ensuite, c'est l'examen de nouvelles conventions déposées par 3 associations et des demandes de soutien financier : Amicale Bouliste Auzevilloise, Fédération Départementale des Foyers Ruraux et Bureau des Elèves de l'ENSAT.

➤ Dispositions concernant l'organisation du temps de travail.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les modalités d'organisation et de prise en compte du temps partiel pour les agents titulaires,

stagiaires et non titulaires font l'objet de délibérations. Il s'agit de définir les quotités de temps partiel (de 50 % et 90 % par intervalle de 10), d'en fixer la durée (périodes minimales de 6 mois) et le renouvellement, d'en prévoir l'organisation hebdomadaire ou mensuelle et de préciser les modalités des absences pour congé ou autre.

■ Conseil municipal du 20 novembre 2007

➤ Dénomination de salle

A la suite des travaux de rénovation de la salle située sur la place de la Mairie Vieille, il a paru pertinent de désigner le Foyer Social d'un nom plus sympathique. Parmi les propositions, celle retenue est salle Orange en accord avec la tonalité générale de la décoration.

➤ Prise en charge des parties communes de la résidence du château

Après avoir surmonté divers aléas, l'association des co-propriétaires (maintenant dûment habilitée) demande de reprendre la procédure antérieurement abandonnée. La demande est prise en compte mais uniquement pour les réseaux de viabilisation et pour la parcelle AD94 correspondant à l'emprise de la voirie, stationnements et trottoirs.



La salle Orange à l'occasion du Marché de Noël

➤ Rapport sur les transports et déplacements dans le secteur nord du Sicoval

Le point est fait sur la mise en service du métro B, associée à celle, partielle (complète depuis cette présentation), du BSP concernant les lignes 62 et 81, de l'augmentation des fréquences de la ligne 56, des dernières bretelles de l'échangeur du Palays et les consé-



Los Angeles / Palays

quences très sensibles sur les conditions d'utilisation des transports en commun et de circulation sur les voies du secteur. L'effet fluidifiant particulièrement spectaculaire sur les temps de parcours automobile en septembre et octobre est maintenant atténué par un ré-équilibre des flux à l'échelle du secteur mais le bilan reste positif.

■ Conseil municipal du 18 décembre 2007

Dans un ordre du jour assez peu fourni se trouvait en première place l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

C'est l'aboutissement d'une étude, de concertations et de réflexions initiées depuis septembre 2001. Six ans, c'est beaucoup, même s'il est vrai qu'un autre dossier comme celui de la ZAC a un temps mobilisé les mêmes énergies, induisant certains passages à vide pour le dossier PLU. La phase précédant l'approbation finale était celle de l'enquête publique où chacun a pu s'exprimer sur le projet mais cette fois auprès d'un commissaire enquêteur, externe au dossier et ayant autorité pour donner un avis. Dans un but de totale transparence, Bernard Carpuat et Alain Paillous ont fait la présentation synthétique du rapport d'enquête, situant à chaque occasion la nature du problème sur le plan graphique du PLU et la réponse souhaitée / proposée par le commissaire enquêteur. La plupart des adaptations demandées sont mineures quant à l'économie globale du projet. Elles sont donc prises en compte selon les modalités les plus simples découlant de l'étude du rapport. Un certain nombre d'objections ne relèvent pas pour le commissaire enquêteur d'un intérêt général en phase avec le projet ou pourraient même s'y opposer, elles sont donc classées sans suite. D'autres observations ne relèvent pas directement d'un dossier de PLU et n'ont pas à être considé-

rées dans ce cadre ; par contre, certains sujets pourront être mieux envisagés notamment avec la prise en compte de l'échelle intercommunale.

Après cette présentation fouillée, un ensemble de délibérations a été soumis au vote pour permettre de rendre applicable et opposable ce document qui devient le document de référence obligatoire cadrant les développements à venir sur le territoire communal. Le document graphique correspondant et une note de présentation seront distribués avec dans le présent numéro.

➤ Recensement de la population

Diverses mesures techniques et de gestion du personnel ont été prises pour l'organisation du recensement général de la population. A la date de publication, l'enquête est très largement entamée. Sachez qu'elle se poursuit jusqu'au 16 février.

➤ Programme de logements du cœur de quartier du Pont de Bois

Une information détaillée a été faite puisque depuis la définition initiale quelques évolutions ont eu lieu. La phase de construction va débuter, c'est l'occasion de résumer les modifications et de vérifier les objectifs quantitatifs et qualitatifs de ce programme.

A lire une note détaillée de ce projet en page 7.

Yves Lambœuf



Pour la municipalité, la gestion des questions au Père Noël est fort heureusement limitée au niveau de l'école maternelle.

La réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme

nouvelles procédures et formulaires à utiliser depuis le 1^{er} octobre 2007

L'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au certificat d'urbanisme, au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme est paru au journal officiel du 13 septembre. Cet arrêté fixe les formulaires applicables. Ils sont disponibles en mairie ou sur le site du ministère : www.urbanisme.equipement.gouv.fr.

Les procédures sont regroupées

Trois activités sont contrôlées : la construction, l'aménagement et la démolition

En fonction de son importance et de sa localisation, chaque projet est soumis, soit à permis (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), soit à simple déclaration (déclaration préalable), soit à aucune formalité. Il est possible dans une même demande de regrouper les demandes de permis (construire et démolir par exemple).

Le type de demande est précisé en fonction des caractéristiques des projets.

Un bordereau de dépôt de pièces jointes est fourni avec les formulaires de demande de permis ou de déclaration préalable afin de permettre au demandeur de connaître avec certitude les pièces à joindre à son dossier.

Les délais d'instruction sont garantis

A l'issue du premier mois suivant le dépôt de sa demande, le demandeur connaîtra de façon précise le délai dans lequel la décision interviendra.

Les formulaires sont accompagnés d'un récépissé de dépôt de la demande qui indique, dès le dépôt du dossier en mairie, les délais d'instruction et les conditions dans lesquels il pourra être modifié.

Le délai d'instruction de droit commun, « délai de base » est de :

- 1 mois pour les déclarations
- 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles
- 3 mois pour les autres permis de construire et pour les permis d'aménager.

Le « délai de base » pourra être majoré lorsque le projet nécessite la consultation d'un service ou d'une commission (Architecte des Bâtiments de France, Commission de Sécurité...)

La majoration de délai ne pourra être appliquée que si elle est notifiée par lettre A/R dans le mois qui suit le dépôt de la demande.

De la même manière, toute demande de pièces manquantes devra intervenir dans le mois qui suit le dépôt de la demande.

A l'issue du délai d'instruction, le demandeur aura presque toujours un permis tacite en cas de silence de l'autorité compétente.

Vous avez un projet de construction ?

Conseils pratiques

- Consulter le Plan Local d'Urbanisme afin de connaître les règles de constructibilité en vigueur sur la commune
- Se renseigner sur la procédure à suivre : permis, déclaration...
- S'assurer que le dossier est complet au vu du bordereau de dépôt de pièces jointes avant de le déposer en mairie qui vous délivrera un récépissé.

Contrôle de conformité

C'est le constructeur ou son architecte qui certifie qu'ils ont bien respecté le permis : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). L'autorité compétente dispose de 3 mois pour contester la DAACT.

Dans tout le processus de délivrance des diverses autorisations, tous les échanges de courrier entre la mairie et le pétitionnaire se feront par lettre recommandée avec accusé de réception.

Généralisation du régime déclaratif :

Les constructeurs et architectes ont une plus grande responsabilité aussi bien au stade du dépôt des

demandes qu'à celui de la déclaration d'achèvement et de conformités des travaux.

Cela se traduit par une réduction de l'étendue du contrôle auquel doit se livrer l'administration, tant en ce qui concerne la qualité du demandeur pour réaliser les travaux (simplement attestée par ce dernier), que l'agencement interne du projet (absence des plans de niveaux de la construction en projet) ou encore la surface de plancher à construire (déclarée dans la demande et non contrôlée).

C'est à partir de ces éléments déclarés que le service instructeur appréciera la conformité du projet aux seules règles d'urbanisme.

Les certificats d'urbanisme

Ils sont maintenus et sont de 2 types :

- CUA informe sur l'état de la réglementation et la fiscalité de l'urbanisme applicable à un terrain.
- CUB informe sur la possibilité de réaliser une opération déterminée.

Durée de validité des certificats d'urbanisme : 18 mois.

Si vous avez des projets urbanistiques, comme hier, il vous est aujourd'hui conseillé de vous renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie :

Tél. : 05 61 73 56 02 - e.mail : urb.mairie@auzeville31.fr

Bernard Carpuat

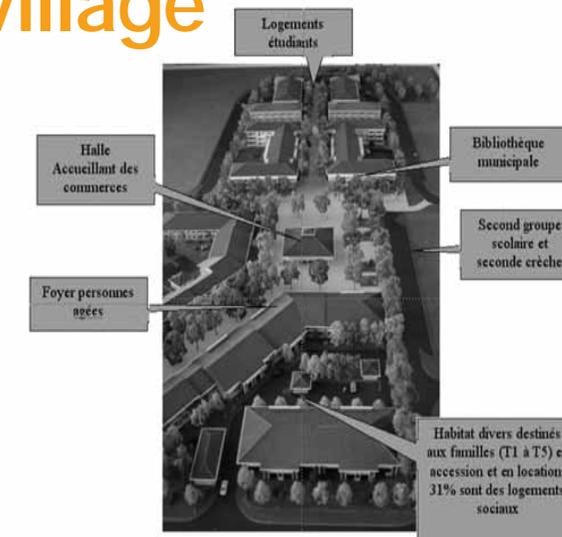
Un cœur de quartier pour une vie de village

Le nouveau quartier du Pont de Bois abritera, d'ici le mois d'août 2009, 287 logements familiaux et 200 logements étudiants ; ce qui signifie que la commune accueillera un quart de logements familiaux et 80 % de logements étudiants en plus d'ici un an et demi. Une augmentation conséquente, qui reste tout de même dans la cible annoncée de 2 % par an sur une longue période du taux d'urbanisation de la commune.

Au-delà de sa capacité d'accueil, le quartier offrira aussi une grande variété d'habitat : cette diversité de l'offre s'étendra du T1 au T5, dispersés au sein d'appartements et de villas, inclus ou non dans des résidences. De plus, une partie de ces logements sera accessible à la location, l'autre à la vente. Notons aussi que 31 % de ces logements seront des logements sociaux. Un effort qui sera facilité car 20 % de logements bénéficieront d'une aide pour les familles à revenus modestes souhaitant devenir propriétaires. Pour de plus amples informations, adressez-vous à la mairie d'Auzeville-Tolosane

Le nouveau quartier souhaite aussi offrir des services au plus grand nombre ; il abritera un foyer pour personnes âgées. Les aînés de la commune disposeront donc d'une salle de 75 m² située dans le cœur du quartier : un lieu qui, grâce à ses nombreux commerces et équipements, devrait rapidement développer une réelle vie de village. Les aînés pourront profiter de cet espace d'ici juin ou juillet 2009.

La construction d'un second groupe scolaire de 8 classes (extensible à 10) et d'une seconde crèche de 25



places a commencé depuis le mois de janvier. La mise en service est prévue pour la rentrée 2009 (second trimestre 2009 pour la crèche). Le groupe scolaire sera doté de sa propre cuisine et d'un restaurant scolaire. Il possèdera aussi deux salles d'activité de 140 m² et 110 m² qui seront utilisées dans la journée par les écoles et les CLAE/CLSH et qui, le soir venu, seront mises à la disposition des associations.

La nouvelle bibliothèque municipale sera située aux portes de la nouvelle école. Sur 250 m², elle viendra remplacer la bibliothèque actuelle qui est très à l'étroit dans son espace réduit de 30 m². Ce changement de local sera l'aboutissement de la transformation de la petite bibliothèque associative en une bibliothèque municipale.

(suite page 8)

(suite de la page 7)

En même temps que son ouverture, Auzeville pourra fêter les 40 ans d'existence de la bibliothèque de la commune. La date de création de la bibliothèque est évaluée vers 1969 ; évaluée, parce que la date précise s'est égarée dans les méandres de la mémoire de son créateur, Eugène Guyader. A l'époque, la bibliothèque se limitait à une cinquantaine d'ouvrages apportés par qui voulait, posés sur une simple planche en bois, elle-même installée dans un préfabriqué situé près de la mairie vieille approximativement à l'emplacement de la salle Orange.

Depuis, la petite bibliothèque a fait du chemin : 5 000 ouvrages, 12 bénévoles, 230 adhérents... et les chiffres ont tendance à augmenter chaque année. Oui, sauf que la bibliothèque manque de place, et doit limiter les entrées de nouveaux ouvrages.

Du coup, l'arrivée de la nouvelle bibliothèque est très attendue. Devenue bibliothèque municipale depuis 2007, l'établissement profite d'ailleurs des possibilités offertes par son nouveau statut pour préparer ce déménagement. La municipalité a, en effet, voté la création d'un emploi de bibliothécaire. Son rôle, en attendant l'été 2009, sera de saisir tous les ouvrages de la bibliothèque dans la base de données du tout nouveau logi-

ciel de gestion de bibliothèque récemment acquis par la commune.

Une petite révolution se prépare à Auzeville : avec le nouveau quartier du Pont de Bois, c'est diverses activités commerciales et de service qui viendront s'installer à Auzeville. D'ici l'été 2009, le quartier s'enrichira d'une halle de 290 m² destinée à recevoir des commerces. 1 000 m² de locaux réservés à des commerces sont de plus prévus dans l'ensemble du cœur de quartier, au rez-de-chaussée des résidences. La rumeur parle déjà de l'implantation d'un restaurant, d'une clinique vétérinaire, d'un coiffeur... Pour compléter ce tableau, il reste 24 000 m² le long de la RN 113 qui sont eux aussi destinés à recevoir des activités commerciales et économiques.

Autre atout du nouveau quartier du Pont de Bois : un complexe sportif qui s'étalera sur une surface de 17 000 m². « Nous sommes à peu près certains que ce complexe disposera d'un gymnase, parce que l'unique gymnase de la commune est totalement saturé, explique François-Régis Valette, le maire de la commune. Pour le reste, rien n'est encore arrêté, seule certitude : nous disposons de 17 000 m² pour répondre au mieux aux besoins des Auzevillois. » Les travaux d'aménagement de ce complexe sont prévus pour 2009.

Létizia Capecci

l'exploitation durable est certifiée.

- Réduction des consommations d'eau par la mise en place de dispositifs simples et utilisation des eaux de pluie récupérées.
- Mise en place d'un chauffage par pompe à chaleur raccordée sur sonde géothermique (crèche).
- Plancher chauffant rafraîchissant réversible (crèche).
- Production d'eau chaude sanitaire au moyen de panneaux solaires (crèche).
- Mise place obligatoire du tri sélectif des déchets en phase chantier.
- Choix des végétaux (espaces verts) dans des espèces acclimatées et peu consommatrices en eau.
- Réflexion avec l'aménageur de la ZAC, afin de faciliter l'accès au site pour les modes de transports doux : généralisation des pistes cyclables sécurisées sur la ZAC et raccordement aux lotissements voisins, et autant que possible au reste de la commune. Promotion des transports en commun (réseaux de bus), réseaux piétons sécurisés, création d'espaces publics accessibles à tous.

Cette liste est non exhaustive. Elle ne constitue pas un catalogue de vœux pieux, mais elle exprime réellement les choix en matière d'environnement faits pour ces bâtiments ; cette volonté s'est traduite dans le dossier d'appel d'offre, et par conséquent dans la réalité de ce que sera cette construction.

C'est sûr, on peut toujours mieux faire pour protéger et

préserver notre environnement ; toutefois, outre les paramètres environnementaux, la municipalité devait également tenir compte de facteurs essentiels à la réussite de ces constructions.

Par exemple, les choix techniques se devaient de rester simples, afin d'être bien mis en œuvre et que leur entretien ne constitue pas une dépense incontrôlée pour la collectivité qui anéantirait les efforts en faveur de l'environnement. Par ailleurs, le fonctionnement des installations doit être à la pointe de la performance et sa maintenance rester à la portée de nos techniciens.

Des solutions d'utilisation d'énergies renouvelables et non polluantes comme l'électricité photovoltaïque par exemple, sont parfaitement mise en œuvre dans certaines régions et à l'échelle d'autres projets, elles étaient inadaptées dans notre cas.

Enfin, le coût, ou plutôt le surcoût environnemental, s'il était choisi et voulu par la municipalité, se devait de rester cohérent, ambitieux et réaliste.

Fort de cette expérience, dont l'étape finale se concrétisera au cours de l'année 2008, la municipalité est prête à modéliser les exigences environnementales, à les promouvoir et les développer dans l'avenir.

Les bâtiments publics à venir seront tous marqués « respect de l'environnement » : cette exigence est une bonne réflexion pour le futur, une façon raisonnée de penser nos constructions et rénovations, adoptée de façon enthousiaste par l'équipe municipale.

Irène Tardieu

Bâtiments Publics et respect de l'Environnement

La commune d'Auzeville-Tolosane va construire un nouveau groupe scolaire et une crèche pour la rentrée 2009. Au-delà de l'engagement de livrer des bâtiments neufs et fonctionnels, la commune a inscrit ce grand chantier dans une démarche HQE : Haute Qualité Environnementale.

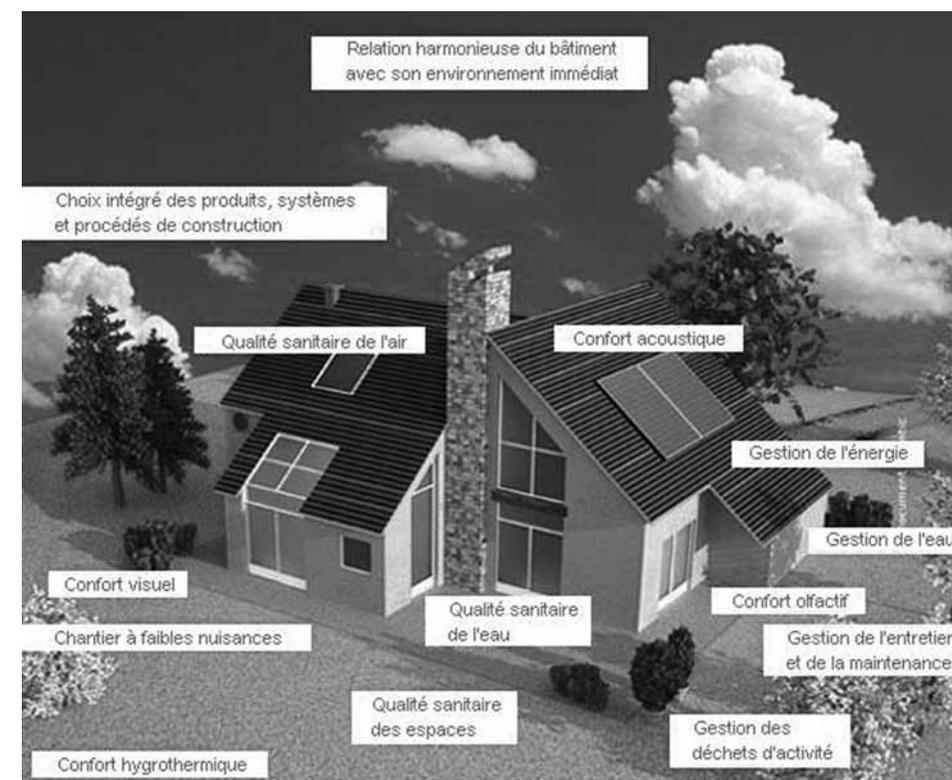
La qualité environnementale suppose une prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments : programmation, conception, construction, usage, entretien et au final démolition. La Haute Qualité Environnementale des bâtiments consiste à maîtriser l'impact de ceux-ci sur l'environnement extérieur au sens large, mais également à créer un environnement intérieur sain et confortable.

Bien que la réglementation ait évolué récemment, cette démarche reste volontaire, elle est placée sous la responsabilité du maître d'ouvrage. En l'occurrence, pour la commune, il s'agissait dès le début du projet d'inscrire ces bâtiments dans un contexte constructif respectueux de l'environnement et si possible en ayant recours à des sources d'énergie renouvelables.

Le travail de conception et réalisation du futur groupe

scolaire traduit des choix techniques répondant à de multiples critères et affiche ainsi une volonté politique forte : par exemple :

- Réduction des consommations en chauffage et rafraîchissement par un traitement renforcé de l'enveloppe extérieure des bâtiments ; sélection de systèmes de chauffage et de ventilation performants et économes.
- Choix architecturaux pertinents sur le plan environnemental (compacité des bâtiments), recherche d'inertie, optimisation de l'éclairage naturel.
- Mixité des couvertures en tuile, et des toitures végétalisées.
- Maîtrise de l'énergie électrique par la mise en place de systèmes de gestion des éclairages.
- Choix de revêtements de sol de type linoléum (naturel).
- Utilisation de peintures réduisant ou excluant les émissions de composés organiques volatils.
- Préférence donnée pour les produits portant le marquage NF-Environnement.
- Choix de bois en provenance de forêts dont



— Déchets, eau — et assainissement : la facilité du « tout en un »

Pour toutes les questions, démarches ou réclamations concernant l'eau, l'assainissement ou les déchets, le Sicoval a mis en place un numéro vert - unique - gratuit depuis un poste fixe : 0 805 400 605.



« Bonjour, je viens d'emménager sur Auzeville-Tolosane, et je me demande comment obtenir mes bacs de collecte pour mes déchets. La mairie m'a indiqué le service aux usagers du Sicoval et ce numéro vert. »

« La plupart des appels que nous recevons concernent des emménagements ou des déménagements, explique Nathalie Onori, la responsable du service aux usagers du Sicoval. Les gens nous appellent, par exemple, pour mettre en route leur compteur d'eau. Dans un cas comme celui-là nous commençons par répondre précisément à leur demande... puis, nous profitons de cet appel pour effectuer aussi les démarches concernant les déchets ménagers, et pour leur donner tous renseignements qui pourraient leur être utiles. »

Avant 2008 - autant dire à la préhistoire - le Sicoval possédait un service pour l'eau potable, un service pour l'assainissement des eaux et un autre service encore pour les déchets.

Chaque service possédait ses numéros d'appel, ses fiches de renseignements sur les usagers... Pour la personne en quête de renseignement ou souhaitant signaler son arrivée dans la ville, l'enjeu était de trouver quel service contacter et faire bien attention à n'en oublier aucun.

Mais, le numéro vert du Sicoval - unique - gratuit depuis un poste fixe est arrivé comme une bonne résolution pour l'année 2008. Avec un guichet unique, les trois services ne font maintenant plus qu'un, chaque usager n'a plus qu'un seul dossier et un seul lieu auquel adresser toutes ses demandes.

« Nous voulions faire plus simple et plus efficace. L'autre priorité était aussi de conserver un vrai rapport de proximité et d'écoute vis-à-vis des usagers. Le numéro vert ne fonctionne donc pas comme un simple standard téléphonique », affirme Nathalie Onori. En effet, le nouveau service aux usagers emploie 6 conseillères.

Celles-ci se relayent, par deux et par demi-journée à l'accueil téléphonique et physique du service. Ce sont elles qui suivent ensuite les demandes qu'elles ont enregistrées, assurant ainsi un vrai service de proximité et plus personnalisé.

Létizia Capechi

Pour contacter le service aux usagers

- un numéro vert gratuit depuis un poste fixe :
0 805 400 605

- une adresse mail : relation.usagers@sicoval.fr
- un site d'accueil : rue Ampère, Labège-Innopole, bat. Stratège (en face de carrefour)

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi). Répondeur donnant tous les numéros d'urgence en dehors de ces horaires.

Exemple de tarifs sur Auzeville

Le tarif de la redevance déchets 2008 a été fixé au dernier conseil de communauté du Sicoval en fonction du service choisi par les communes. A Auzeville, le choix fait après consultation de commission et deux examens en conseil municipal retenant collecte en porte à porte des déchets recyclables en alternance (verre et autres) et deux collectes des déchets résiduels donne la grille suivante pour l'habitat individuel.

Résidence secondaire	1 pers	2 pers	3 pers	4 pers	5 pers et +
94,88 €	124,41 €	200,29 €	245,63 €	293,06 €	337,33 €

C'est une baisse de 7,6 % par rapport au tarif 2007. Pour les autres catégories d'usagers, le tarif est fixé à 0,97 € par litre de conteneur mis à disposition.

Peut s'y ajouter 10 €/m³ pour la collecte à la demande de certains déchets vers : branchages, produits d'élagage (voir autre encadré).

Le service de collecte des déchets, et le nouveau service de collecte des déchets verts

Les dernières évolutions du service de collecte des déchets résultent entre autres d'une étude d'optimisation des coûts de collecte. Cette étude prenait en compte de nombreux paramètres et en particulier la volonté de répercuter aux usagers les frais correspondant aux services qu'ils utilisent. Pour les collectes sélectives et de déchets résiduels, le service est général et facturable à tous. Pour les déchets verts, certains font l'effort d'en composer, d'en apporter en déchetterie, de les faire enlever par des entreprises spécialisées, d'autres préféraient le faire enlever par le Sicoval. Mais d'autres encore (nombreux) n'ont pas de déchets verts.

Ainsi, d'un service forfaitaire, systématique dans les zones d'habitat pavillonnaire avec frais improprement « mutualisé » sur tous les abonnés, le ramassage des déchets verts en porte à porte est devenu un service à la carte, sur appel, avec facturation directe au demandeur.

Acceptés : branchages, tailles de haies et produits d'élagage de diamètre inférieur à 10 cm.

Refusés : tontes de gazon, feuilles.

Présentation : fagots liés (fil de fer interdit) de 1,50 m de longueur maximale, transportables à la main.

Service : sur rendez-vous fixé par le Sicoval après inscription au n° vert 0805 400 605.

Facturation : additionnelle sur la redevance (10 €/m³).

Enquête...

Les besoins de la commune en terme d'équipements sportifs et de loisirs

La réalisation d'un nouveau complexe sportif est prévue de longue date dans le quartier du Pont de Bois. Les travaux devraient commencer en 2009. Afin d'équiper au mieux ce complexe, un travail d'identification précis des besoins des acteurs associatifs est en cours ; il devra permettre d'envisager toutes les alternatives et d'anticiper les évolutions.

Dans 18 mois à deux ans, les travaux d'aménagement du nouveau complexe sportif d'Auzeville, dans le quartier du Pont de Bois, devraient commencer. Aussi, il devenait nécessaire d'identifier très précisément les besoins des différents acteurs associatifs, des écoles et des structures d'animation communales (CLSH-CLAE) à court, moyen et long terme.



• Un travail de définition des besoins mené avec les associations

A cette fin, deux réunions ont été organisées, en novembre et décembre 2007, avec l'ensemble des associations de la Commune qui ont des activités dans le domaine du sport et des loisirs. Chargé de piloter cette enquête, David Benoist (animateur au sein du personnel communal et entraîneur sportif des GOELANGYM) a recensé toutes les activités existantes ainsi que le nombre de pratiquants afin d'alimenter la réflexion de la commune sur la définition de ce futur complexe sportif. « Il existe une quinzaine d'activités sportives ou de loisirs, explique David. 75% de ces activités sont menées à l'intérieur et ont donc besoin d'équipements couverts. » Or, Les locaux de l'espace René Lavergne - ou Foyer Rural - sont saturés, ce n'est pas une révélation... et sont devenus insuffisants pour les besoins des activités qu'ils abritent.

Les conclusions de la réflexion en cours doivent permettre à la municipalité de définir un projet cohérent d'équipements sportifs et de loisirs sur la commune, qui prendra en compte les besoins en terme de constructions nouvelles, mais aussi les possibilités de réhabilitation des aménagements déjà existants. En effet, le but n'est pas de concentrer toutes les activités au seul niveau du futur complexe. Une répartition des activités sur l'ensemble de la commune serait préférable. Par ailleurs, la mutualisation d'équipements avec les communes avoisinantes, ou avec les établissements tels que le lycée agricole ou l'ENFA, qui possèdent eux aussi des équipements sportifs, est envisagée et paraît en bonne voie.

• La concertation à venir avec les habitants

Après ce travail préliminaire mené avec les associations, le groupe de travail sera ouvert à tous les habitants de la Commune ; ils pourront ainsi s'impliquer et contribuer à la discussion conduisant au projet définitif.

Létizia Capechi

Un deuxième gymnase semble d'ores et déjà nécessaire. Mais se projetant à 10 ans et plus, la surface disponible permettra d'y ajouter, autant que nécessaire, des terrains de jeu et des équipements, en fonction de l'évolution des besoins.

Le service animation diversifie son offre à l'attention des jeunes

Le public de l'offre éducative et de loisirs à destination des enfants est facile à cerner dans une petite commune tant qu'on s'intéresse principalement au public des écoles maternelle et/ou élémentaire. Avec le collège, une distance s'interpose si bien qu'il faut aller mieux les chercher. Le service animation a décidé d'approfondir son action vers ces jeunes en leur proposant, dans un rythme moins régulier, des activités adaptées à leurs besoins et à leurs envies, avec un encadrement adapté à leur maturité, ce sont de jeunes adolescents...

Depuis le début de cette année scolaire, il y a du nouveau chez les jeunes ; l'accueil de loisirs Ado !

En octobre, un centre sur la commune a été ouvert ; pour suivre la demande formulée, un planning d'activités culturelles et sportives était proposé aux 11/17 : VTT, visite du stadium, graffiti, journée sur le journalisme, ... Vu le succès de la formule, l'expérience sera reconduite.

Mais ce n'est pas tout, tous les troisièmes samedis du mois, une sortie est organisée pour permettre aux jeunes de se retrouver (ski nautique, parc aquatique, théâtre, accro branche, ...). Des journées chargées en émotions et en souvenirs...

Pour plus d'informations sur les sorties à venir, consulter le site internet de la mairie ou téléphoner au 06 87 30 65 80

Clément Fraysse





Le Foyer Rural va fêter ses 40 ans !

Comme le temps passe ! Du petit local prêté par l'antenne du ministère de l'agriculture (sur le site de l'actuel lycée agricole), à « l'Espace René Lavergne », il s'en est passé des transformations, des manifestations, des rencontres, des fêtes, etc. Il fallait que nous marquions cet anniversaire par une belle manifestation.

■ Nous vous annonçons donc :

1968 - 2008 : Fêtons nos 40 ans
Le Foyer Rural René Lavergne
organise une journée de fête
Samedi 24 mai 2008 - à l'Espace René Lavergne

Le fil conducteur de cette journée sera de faire le lien entre le passé et le présent.

Le passé et les souvenirs seront évoqués de diverses manières : exposition de photos, projection de films anciens, jeux de notre jeunesse (course en sac, quilles, etc.). Nous évoquerons bien sûr le souvenir de René Lavergne sans lequel notre Foyer ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Le présent, ce seront les expositions des différentes sections du Foyer, des démonstrations, des moments de convivialité autour d'un repas citoyen (chacun apporte un petit quelque chose), des animations, des petits spectacles pour terminer par une soirée dansante.

Ce sera aussi une manière de faire le lien entre toutes les générations d'auzevillois, car cette fête s'adressera à toutes les catégories d'âge : des jeux et animations pour les enfants, des jeux aussi pour les adultes, un repas, des spectacles et de la danse, des souvenirs à partager avec les anciens.

Pour organiser cela, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés : si vous avez du temps et des idées,

Le 14 septembre 2007, par un vote unanime, l'Assemblée Générale du Foyer Rural d'Auzeville décida de rebaptiser l'association :

Foyer Rural René Lavergne

Ainsi, les adhérents actuels du Foyer ont voulu rendre hommage à son fondateur, infatigable créateur et animateur. Mais aussi s'engager à perpétuer son œuvre.



Après ce changement d'appellation il nous restait à concevoir un nouveau logo. Maintenant la chose est faite. Le nouveau logo qui vous est présenté a été sélectionné par un vote du Conseil d'Administration. Il est l'œuvre d'Emilie Cazin, jeune auzevilloise qui a fréquemment le Foyer Rural et s'était fait remarquer par la qualité de ses dessins. Aujourd'hui étudiante, elle se prépare au passionnant métier de designer et nous fait profiter de son jeune talent professionnel.

Jean-Claude Soulé

vous pouvez venir au Foyer et vous intégrer dans l'équipe d'organisation composée, à l'heure actuelle, de Anne-Marie Aymard, Anne-Marie Cathala, Viviane Durand, Monique Fauré, Michel Valladon et moi-même.

Nous faisons aussi un appel à toute personne qui aurait des photos de manifestations anciennes sur la commune, et des films tournés en super 8. Nous pourrions ainsi faire des panneaux de photos, et pour les films, les projeter le soir après le repas.

Alors il ne nous reste plus qu'à retrouver nos manches, faire marcher notre cervelle et y mettre de la bonne volonté.

Denis Monchy



15^e anniversaire de la section randonnée/montagne

La section randonnée/montagne du Foyer Rural (84 adhérents) célébrait cette année son 15^e anniversaire.

Acette occasion, une soirée festive avait été organisée dans la salle de la Durante, soirée qui a connu un beau succès, et dont la plupart des participants sont repartis enchantés.

Dans une première partie était présentée sur grand écran une rétrospective résumée des excursions et randonnées organisées par la section depuis 1992 jusqu'à 2007. Les assistants se sont replongés avec plaisir dans leurs souvenirs, tout émus de constater combien ils étaient jeunes et beaux ou belles autrefois.

Ensuite un repas préparé par un traiteur-restaurateur local, et servi par les bénévoles de la section, a ravi les plus gourmets, pendant que sur le grand écran étaient projetés des reportages sur les randonnées de 8 à 10 jours effectuées dans des cadres magnifiques ou exotiques, comme le tour du Canigou, la Cappadoce, ou le Vietnam.

Enfin, et naturellement puisque des responsables de la section Danses sont des randonneurs très actifs, la soirée s'est terminée par une session de danse endiablée.

Un seul petit regret : tout le monde a pu constater qu'en 15 ans, les effectifs ne s'étaient pas beaucoup renouvelés. Les randonneurs plus jeunes sont donc vivement encouragés à venir nous faire partager leur dynamisme.

On pourrait par ailleurs souhaiter que le mécanisme du grand écran soit modernisé pour le faire passer du moyen-âge au 21^e siècle : Monsieur le Maire ne sera pas toujours là pour nous aider à le remonter !

Jean-Pierre Chaumont



Chapelle romane mars 97



Spectateurs attentifs à la rétrospective photographique de 15 ans de randonnée



En vallée d'Aspe en 2004

Etangs de Bassiès - octobre 94

La première rando de la section !!





Une belle soirée à La Durante

Le 23 novembre dernier, une soirée dédiée à l'Argentine et au poète Atahualpa Yupanqui, défenseur des peuples indigènes, a eu lieu Salle La Durante.



Vue de la cuisine de l'école équipée, vaisselle comprise, pour servir 100 couverts

Equidad Barès au chant et Samuel Geffroy à la guitare nous ont fait passer un moment magique. Une centaine de personnes avaient répondu à l'appel lancé par l'association Corredor Verde Misiones dans la nouvelle Salle d'Auzeville La Durante aimablement mise à disposition par la municipalité. L'association, née d'une amitié avec un couple d'Argentins passionnés de la forêt tropicale et des Guaranis, est basée au Lycée Agricole d'Auzeville. Ce concert humanitaire était organisé dans le but de faire découvrir notre association aux Auzevillois mais aussi de financer notre action là-bas. Nous travaillons sur le secteur de San-Pedro dans la région de Misiones, région du Nord-Est argentin limitrophe avec le Brésil. Cette région, en Argentine est la

seule à posséder la forêt tropicale mais est soumise à l'exploitation sauvage du bois. De nombreuses associations achètent ou gèlent des milliers d'hectares de cette forêt pour limiter la déforestation. La forêt est aussi le lieu de vie des populations Guaranis qui peuplent cette terre depuis toujours.

Notre action en relation avec l'Association Argentine Los Amigos de la Reserva Yaguaroundi est orientée vers quatre directions :

- La réserve Yaguaroundi, 2000 hectares de forêt tropicale.
 - La tribu Guarani de Guavira Poty dont nous essayons de faire reconnaître le territoire.
 - Trois écoles (250 enfants): achat de fournitures scolaires. Paiement d'une bourse à un élève au Collège Rural de San-Pedro
 - Le centre social de San-Pedro : en relation avec la mairie et le docteur Analia Bordon nous fournissons des médicaments donnés par Pharmacie Humanitaire International ainsi que du petit matériel médical.
- Pour 2008 notre action va se concentrer sur le problème de la récupération des eaux de pluies pour fournir l'eau dans la réserve et dans deux des écoles. Egalement mise en projet : la réfection de l'école dite Escuelita proche des Guaranis.

Pour tout contact : Maïté Rodriguez. Tél.: 05 61 81 21 67, Mail: cast.ro@orange.fr.

Visitez le site : www.yaguaroundi.com.ar

**Maïté Rodriguez,
Robert Castebrunet**



Indiens guaranis de la tribu Guavira Poty que l'association aide.

Les créateurs d'art, ça déménage en 2008 !

Ah bon !?! Eh oui ! La Mairie c'était bien, mais la Durante... c'est mieux ! Dix années durant l'association Rémi présentait son exposition dans les salons de la Mairie, beau cadre apprécié par tous, exposants et public. Nous y avons pris nos habitudes, un rythme charmeur, un je-ne-sais-quoi qui donnait de la hauteur à l'exposition des Créateurs d'Artisanat d'Art ! D'ailleurs la Mairie d'Auzeville n'est-elle pas située sur les hauteurs de la commune ?



Nombreux sont les exposants, qui pour une courte pose, griller une cigarette, ou boire un café, se plaisaient à découvrir et regarder avec sérénité ce si beau village. Bref. Assez de nostalgie, Béline et Michel les organisateurs de l'Expo ont décidé de faire peau neuve ! Et pas seulement en s'installant dans la nouvelle salle de la Durante. L'exposition du 18 mai 2008 innovera avec une seule et unique journée dominicale. Elle va offrir aux visiteurs un cadre nouveau dans une très belle salle plantée dans un parc ombragé, un parking spacieux et une terrasse avec tables et parasols pour se détendre à tous moments de la journée en sirotant des rafraîchissements ou des glaces pour le plus grand bonheur des enfants. Durant l'expo une animation permanente sera offerte aux enfants des visiteurs. Nous avons conservé l'accueil convivial et la qualité des nouvelles créations de nos sympathiques exposants. Et puis en 2008 nos amis gallois du comité Broughton and Bretton d'Auzeville sont de retour. Ils vous présenteront leurs dernières créations régionales du pays de Galles.

Le fameux proverbe ne dit-il pas : « En mai fais ce qu'il te plaît » ?

Alors rendez-vous le 18 mai de 9h à 19h dans la salle et le parc de la Durante.

Michel Bouteau



T'as mal où ?

demandait un retraité à un autre retraité sur le chemin de halage du canal du Midi un jeudi de randonnée sur Auzeville...

Ça y'est ! De cette question anodine, en ce début d'année 2008, une nouvelle idée a germé :

- Créer une structure et un lieu de rencontre pour les encore jeunes retraités d'Auzeville (dont on a entendu dire qu'ils devenaient nombreux).
- Prévoir des après-midi sympathiques où les uns et les autres vont se retrouver, se divertir et organiser leurs activités.
- Offrir des sorties culturelles, des jeux de société, et, pourquoi pas des voyages à ceux qui le souhaitent à leur initiative et avec leur participation.
- Liste non limitative.



■ L'association « les Tamalous d'Auzeville » est née

Un petit groupe de ces jeunes retraités actifs de 55... à presque 70 ans... a pensé mettre en place sur la commune ces distractions et cette structure, contre une participation annuelle de quelques euros pour assurer le fonctionnement de cette association, dans une salle confiée par la municipalité d'Auzeville Tolosane (ancien bureau du maire, s'il vous plaît), nous vous attendons et vous accueillerons pour des après-midi récréatives. Tout est à faire ! Et avec vous et vos idées. L'année 2008 nous permettra de nous organiser pour préparer sorties culturelles, conférences, jeux de société ; ou simplement échanger des idées ou des recettes, parler météo ou poésie ou lire quelques revues autour d'un petit café,...

N'hésitez-pas, rejoignez-nous salle de la Mairie Vieille, à partir du lundi 3 mars 2008, le lundi et vendredi après-midi de 14h à 18h.

Monique Fauré

Renseignements auprès de :

- Monique Fauré : 05 61 73 22 57
- Thanh Truc Bui : 05 61 73 66 20
- Jean-Yves Rivollet : 05 61 75 01 60
- Bernard Raynaud : 05 61 73 21 71



Quelle vie de village ?

Nous avons souvent entendu, lors des rassemblements divers, tant au Foyer rural qu'à la mairie, un slogan qui paraissait faire l'unanimité, « il fait bon vivre à Auzeville ». En êtes vous bien sûr ?

Habitant à Auzeville depuis 1965 j'ai vu notre village se transformer et s'évanouir. Plus de café, de restaurant, de commerces, des rues vides, personne sur les trottoirs refaits. Seules de nombreuses voitures, au moins deux par maison, montrent qu'il y a encore des habitants ;

Où se rencontrer ? A la pharmacie ? Pour parler de nos ennuis de santé, pour se dire rapidement qu'un tel est mort

La vie politique n'est abordée que dans des groupes constitués... C'est devenu une conversation d'initiés.

et qu'on l'a enterré il y a trois jours ? Pour regretter de ne s'être point vu depuis six mois ? Avant de se quitter rapidement car avec le travail, les enfants et la maison, vous comprenez. Les agriculteurs, de moins en moins nombreux, ont remplacé les paysans. Ils sont obnubilés par la production agricole et la mévente des produits. Ils font cent sur de gros tracteurs pour faucher

leurs prés ou moissonner leurs champs. Où sont les poules, les chevaux et les vaches d'antan ? On voit encore quelques chiens biscornus, tenus fermement en laisse, qui vont déféquer sur les trottoirs pendant que leurs maîtres surveillent les alentours, pleins d'inquiétude et de satisfaction.

La vie politique, générale ou municipale, n'est abordée que dans des groupes constitués ou dans les manifestations organisées par la mairie. C'est devenu une conversation d'initiés. La circulation des voitures, de plus en plus nombreuses (plus de 6 000 par jour chemin de l'Eglise - quand mettra-t-on un sens unique dissuasif ?) gêne les cyclistes et les piétons.

Même la religion s'assoupit. Il n'y a plus de conflit. Le curé vient d'ailleurs.

Le village est devenu un lieu d'amour déçu. Une deuxième chance est-elle possible ? Peut-on réanimer le village ? Comment s'est opérée cette métamorphose ?

Sans rentrer, comme certains ethnologues, dans un « travail de l'intérieur, dans une ethnologie du proche » on peut se demander pourquoi la vie de village a disparu. Mais qu'est-ce que la vie de village ? C'est la vie de village d'autrefois qui a disparu.

Première impression: pas de café, pas de commerce, personne dans les rues, pas grand monde dans les jardins potagers qui disparaissent, Un village n'est pas qu'un lieu de résidence, c'est une communauté faite de concitoyens. La technologie est partout. Il faut faire avec.

D'abord développer tout ce qui rapproche les hommes

en dehors des tâches, du travail, des activités, des emplois du temps. Trouver un moment dans la journée où l'on se rencontre sans savoir pourquoi, pour parler, pas seulement de temps, de la santé ou de la famille. Comme si on était tous des retraités!

Nous sommes dans ce monde qui bouge, qui change, qui évolue. Sans s'accrocher au passé retrouvons la vie de village où l'on se rencontrait plusieurs fois par jour, même quand on n'avait rien à se dire, tout simplement parce qu'on se déplaçait à pied.

Un monde technicisé n'est pas forcément déshumanisé.

Ne pas confondre la vie du village avec la vie de village. Nous pouvons avoir un village qui vit (économie, transports, constructions, écoles, vie sociale organisée) sans vie de village.

On note une dissolution du lien social.

Comment relier aujourd'hui les hommes entre eux ? La voiture, le téléphone mobile, internet nous poussent à éviter la rencontre « à mains nues », celle qui permettrait de mieux se regarder et de mieux se connaître.

Ce thème, la vie du village, devrait être travaillé par la municipalité et le Foyer rural, avec l'aide d'un ethnologue ou d'un sociologue s'il le faut pour voir si l'on peut la modifier ou si l'on doit laisser les choses comme elles sont. Ne pas confondre la vie du village avec la vie de village. Nous pouvons avoir un village qui vit (économie, transports,

constructions, écoles, vie sociale organisée) sans vie de village.

La vie de village est un choix. C'est un mode de vie basé sur la rencontre, le plaisir de vivre ensemble, la coopération, la solidarité, l'intérêt porté aux autres. En ville on l'appelle la vie de quartier, souvent animée par des associations de quartier où les voisins/voisines se retrouvent pas seulement pour banqueter ensemble une fois l'an.

Avoir des voisins et en être conscient, prendre en compte le voisinage, définir la citoyenneté à partir de la concitoyenneté !

Je me méfie du fait qu'en vieillissant nous sortons moins, nous partons moins à la recherche des autres. Moi-même je fréquente beaucoup moins le Foyer Rural depuis quelques années. On pense que les autres lassent et fatiguent et puis on s'aperçoit que le pire c'est de vivre seul. Le village est un univers complexe qu'on ne peut diriger comme une entreprise. Il crée sa propre vie et sa propre organisation si on lui en donne les moyens et si on l'incite à le faire.

C'est pourquoi l'animation globale, la relance d'une vie de village dans un contexte fraternel de coopération et de solidarité devrait préoccuper en permanence toutes les équipes municipales.

Jacques Carbonnel, Enseignant retraité

Transit dans le village

Treize heures d'opération escargot ont alerté l'opinion locale sur le problème du transit dans le village. Ces opérations ont été menées pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2007, aux jours et heures de pointe, sur le thème du « Contournement » - Il s'agissait à la fois d'inviter dans l'immédiat le transit à emprunter soit la N113 à l'Est, soit la D79 (a) à l'Ouest et aussi d'évoquer un projet d'aménagement ou de création d'une voie de contournement.



C'était l'une des 35 actions (dont 19 prioritaires) préconisées par le Groupe de Travail Circulation.

La plupart de ces mesures mettent en œuvre la stratégie adoptée pour le court terme :

- 1- Fluidifier au maximum le flux voitures sur l'ex-113 pour y attirer le transit
- 2- « Durcir » les voies du village pour dissuader le transit

Concernant le point 1, le GTC a participé à plusieurs rencontres avec les responsables techniques des régl-

ges de feux sur la N113 (tracé TCSP) et a semble-t-il réussi à les convaincre du bien-fondé de cet objectif - Cela reste à faire pour la traversée de Castanet.

Concernant le point 2, le GTC préconise la suppression de la priorité du chemin de l'Eglise, la réfection du plateau ralentisseur de La Mayrine, la matérialisation de zones de stationnement sur les voies, l'installation de feux, la généralisation de la vitesse maximum à 30 km/h, la neutralisation de la zone de la Mairie Vieille lors de manifestations piétonnes (marché du vendredi, festivités diverses,...), etc. Plusieurs de ces points sont en cours de réalisation.

Par ailleurs le GTC a initié une opération « Pédibus » (convoyage à pied des écoliers) pour limiter l'afflux de véhicules rue des Ecoles.

Ces mesures suffiront-elles ?

Ajoutées à la « bouffée d'oxygène » que constitue le TCSP et le métro elles peuvent faire régresser momentanément le problème!, mais à plus long terme ?

Le CRICOM (service de prévision de Bercy) prévoit 600 000 habitants de plus en Midi-Pyrénées à l'horizon 2030 dont 80 % en Haute-Garonne, essentiellement autour de Toulouse. D'ici 2015 (7 ans) 20 000 habitants supplémentaires sont annoncés dans le Sud-Est toulousain. La communauté d'agglomération du Grand Toulouse projette la construction à Montaudran

(suite page 18)

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs mais cela ne saurait les exonérer d'un réel caractère informatif

- 10 000 véhicules / jour sont annoncés en note de fin d'article : ce chiffre est un cumul calculé à partir de comptages réalisés par la DDE, fournis au groupe par la Mairie (A noter qu'il n'y a pas eu de comptage chemin des Ecoles, chemin del Prat). La Mairie, ses services et la DDE ne trouvent pas ce total ; leur résultat reste inférieur à 7000.

- L'étude d'une voie de contournement n'est pas une proposition pouvant résulter des éléments présentés ; c'est une simple annonce mais elle ne considère pas des éléments pourtant connus du groupe au moment de la rédaction (Observations du commissaire

enquêteur sur le PLU d'Auzeville, compte rendu de réunion du GTC du 13/12).

La nécessaire concertation inter-communale sur un projet qui impacterait sur un secteur déjà construit à Castanet et en devenir sur Ramonville a été limitée par une information du groupe à l'enquête publique du PLU de Castanet. Diverses associations de Castanet ont été sollicitées, elles sont à l'écoute mais ont confronté leurs préoccupations Castanéennes. La prise en compte de la question dans sa globalité demandera beaucoup de concertation et avec la totalité des acteurs, responsables, décideurs et financeurs. La Mairie a aussi fait connaître au

groupe des éléments d'appréciation autour de cette proposition :

- 1- l'allongement des trajets Castanet/Ramonville,
 - 2- la préservation du site, encore exempt de construction qui avait pu conduire à empêcher, voici 30 ans, un précédent projet (contournement Sud - tracé B),
 - 3- la position de principe du Conseil Général préférant l'amélioration des circulations locales existantes,
 - 4- la question du financement.
- Lancer des idées oui, c'est l'objet d'un forum mais s'il vous plaît avec une présentation globale incluant atouts et limites.



(suite de la page 17)

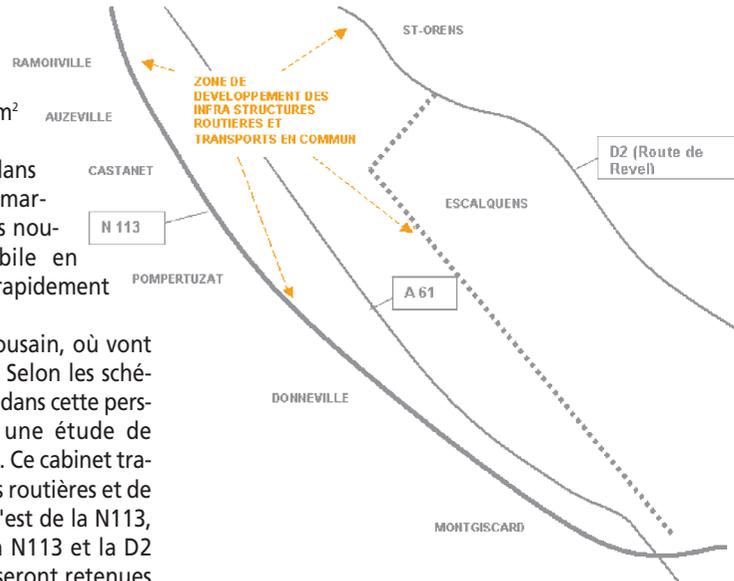
d'une tour de 40 étages avec 190 000 m² de bureau (10 000 employés)

La croissance du marché automobile dans la Haute-Garonne est 4 fois celle du marché national (37 000 immatriculations nouvelles en 2007). Le parc automobile en Midi-Pyrénées augmente encore plus rapidement que la population !

Pour ce qui concerne le Sud-Est toulousain, où vont s'implanter ces nouveaux habitants ? Selon les schémas directeurs, à l'Est de la N113. C'est dans cette perspective que le Sicoval a demandé une étude de circulation prospective au cabinet EGIS. Ce cabinet travaille sur des développements de voies routières et de transports en commun, tous situés à l'est de la N113, (plan ci-contre) précisément entre la N113 et la D2 (route de Revel). Les réalisations qui seront retenues allégeront le trafic sur la N113 mais permettront-elles d'absorber tout le nouveau flux ?

A l'Ouest de la N113 dans les coteaux, l'urbanisation est en principe « gelée ». Cela signifie-t-il un arrêt définitif du développement de l'habitat ?

Il n'y a pas à ce jour d'étude de circulation dans cette zone, qui se prête mal aux transports en commun et où la voiture particulière restera le moyen de transport usuel. Les habitants des coteaux (Rebique, Mer-



villa, Vigoulet-Auzil,...) travaillant à Toulouse centre et sud continueront à se répandre dans les voies existantes et le village d'Auzeville restera une zone potentielle de transit. C'est pourquoi la proposition du GTC d'étudier une voie de contournement est particulièrement importante.

Michel Bouchardy

¹ 10000 véhicules / jour au total des 3 axes : chemin de l'Eglise / chemin de la Mairie - chemin Del Prat / chemin des Ecoles - chemin de Saint-Séverin (comptages DDE février 2007).

Association de défense et de sauvegarde du site et de la qualité de vie à Auzeville

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 20 novembre 2007. Comme souvent l'association avait souhaité inviter les habitants à participer aux débats et dans ce but nous avons demandé à faire paraître un encart dans le Téléx de novembre. A notre grande surprise notre annonce n'y figurait pas lors de la parution.

Nous n'avons pas été averti de cette décision de la mairie et à une journée de l'AG il était trop tard pour l'annoncer par d'autres moyens. Cela demandait une explication. Après plusieurs refus de la secrétaire générale de nous recevoir ou de prendre nos communications téléphoniques, le maire que nous avons pu rencontrer un peu plus tard, nous a dit que la décision émanait de l'équipe municipale de refuser

toute annonce d'AG. Cette décision discutable, aurait dû être notifiée en temps utile aussi bien aux associations qu'au personnel de la mairie, ce qui n'a pas été le cas.

Au cours de l'assemblée générale nous avons passé en revue les activités de l'association et les problèmes de la commune et de son environnement. Succinctement voici les thèmes abordés :

- Le 27 avril 2007 nous avons organisé avec succès un débat sur le nucléaire dans la salle de la Durante. Même s'il y a eu des échanges vifs entre pro et anti nucléaire, le débat fût très intéressant et enrichissant sur les tenants et aboutissants de cette énergie. Le débat sur les énergies renouvelables que nous avons projeté n'a pu avoir lieu à Auzeville, la mairie n'ayant pas répondu favorablement à notre

demande de salle. Nous avons donc organisé ce débat à Castanet.

- Nos séances de dégustation des vins de nos terroirs continuent leur petit bonhomme de chemin.
- La ZAC du Pont de Bois a retenu toute notre attention. Nous avons écrit au maire et au commissaire enquêteur sur des questions relatives aux logements sociaux, la zone commerciale et les accès à la ZAC.
- La construction du Grand Stade a surpris les Auzevillois et surtout les riverains. La localisation des vestiaires également. Aucune concertation n'a été faite a priori. A posteriori c'est trop tard.
- Le PLU en cours d'adoption a fait l'objet d'un courrier au commissaire enquêteur.
- Circulation : A la suite de la réalisation des ralentisseurs sur le chemin de l'Eglise une partie de la circulation s'est reportée sur le Chemin Del Prat. Une réunion a eu lieu entre les habitants de cette rue et la mairie et nous ignorons quelles options ont été prises. Mais nous estimons que toute réalisation ou projet dans le village concerne tous les habitants et que leur information est capitale et nécessaire. Nous collaborons avec le Groupe de Travail Circulation pour identifier les solutions possibles pour la réduction des nuisances liées à la circulation.
- Le TCSP sur la RN113 justifie toutes les craintes que nous avons eues. Car ce projet bâclé ne répond pas à l'urgence de la situation. Il n'est pas attractif. De toute évidence c'est le tramway que nous avions préconisé qui répondait le mieux à l'attente des usagers. Le traitement des carrefours, la multiplication des feux seront d'évidence un obstacle à la fluidité de la circulation automobile. C'était peut être le but inavoué du traitement de cette importante voie. Le résultat laisse craindre la persistance sinon l'augmentation de la circulation dans notre village. Or après un mois d'essai des feux il s'avère paradoxalement que lorsque les feux sont clignotants en permanence donc ne fonctionnant pas pour le but recherché, que la circulation est la plus fluide! Pour ce grand projet, il n'y a pas eu non plus de concertation entre les collectivités, les usagers et les associations.
- L'association participe également à l'étude de circulation dans le Sud-Est Toulousain, qui n'en est qu'à ses débuts, initiée par le Sicoval et réalisée par la Société ISIS.
- Concernant la collecte des ordures ménagères nous avons plusieurs fois insisté auprès du Sicoval pour la pesée individuelle des bacs. Cette initiative mise en pratique en Alsace a donné des résultats intéressants avec une baisse sensible des déchets et des coûts.
- Site AZF : La construction du Cancéropôle est en cours, mais il reste à traiter à proximité la poudre (estimée à 40 000 tonnes) stockée dans les ballastières. Le traitement sur place induit la production de dioxine, à côté

de la clinique cela passe mal. Le transport en grande quantité est interdit en raison de la dangerosité de la poudre et de sa réaction explosive mal contrôlable hors immersion dans l'eau. L'évacuation par petite quantité vers un site extérieur approprié peut durer 10 à 15 ans. A côté des ballastières et du Cancéropôle il a été créé un parc de 10 hectares végétalisé et classé biotope qui permet à la faune et la flore d'être protégées. Sauf que ce site a été créé sur l'ancienne décharge d'AZF en y apportant une couche de terre de 50 cm et que tous les polluants accumulés restent en place!

Tous ces sujets ainsi que d'autres ont été plus complètement débattus au cours de l'AG et dans un document d'une trentaine de pages remis aux adhérents et aux personnes présentes. Vous pouvez l'obtenir en prenant contact avec G. Kihn ou tout autre membre du bureau.

Gérard Kihn

NDLR : Bien que La Lettre n'en publie jamais, l'association de défense nous a soumis un compte rendu (un peu particulier) de sa dernière assemblée générale : une liste sans ordre de thèmes divers, inventaire éclectique d'informations et d'affirmations ; mais un texte partial dont les insinuations et les omissions peuvent sous-tendre une volonté de polémique. Or nous sommes à une période où la communication municipale doit rester à l'écart des controverses, à cause du renouvellement prochain. Ce texte nous a-t-il été proposé pour provoquer un embarras ? Refuser de le publier serait-il une censure insoutenable ? Nous ne savons. Nous avons donc choisi de publier le texte que vous venez de lire mais assorti du présent avertissement. Pas de réponse détaillée car la controverse n'est pas possible. Cependant, juste deux exemples sur des thèmes choisis parce qu'ils ne relèvent pas de la gestion communale directe et exclusive :

- le tramway « préconisé » par l'association serait plus attractif mais il est surtout plus onéreux et sans que le besoin actuel de transport ne corresponde au supplément de capacité du tramway ; une anticipation oui mais qui paie le coût de cette préconisation ? Par ailleurs, si le bus gêne la circulation automobile, le tramway la générerait-il moins...
- l'association a « insisté » sur les avantages de « la pesée individuelle des bacs » à déchets, comme en Alsace. Sachez que la diminution des quantités de déchets observée en Alsace est grandement liée aux brûlages sauvages au fond des jardins ! Cette pesée améliorerait l'équité entre usagers par application plus stricte du principe pollueur / payeur. En pavillon peut-être mais en habitat diffus avec points de regroupement, en logement collectif ? Sans autre commentaire.





On en redemande...

Des soirées comme celle du 9 novembre, « Castagnade en chansons » à la salle Orange d'Auzeville.

Décor intime, feu de cheminée, barbecues rougeoiant sous le préau, hommes de main pour griller les châtaignes... et, en poussant la porte, une belle salle décorée par Bélinda où les chaises disposées en rond autour de l'âtre attendent les invités ; et dans un coin, Claudio RUIZ, chanteur confirmé se concentre ! Le public s'installe tranquillement, et vers 21 heures : que le spectacle commence ! Dès les premiers instants, Claudio a su nous embarquer dans ses refrains et ses chansons ! Jamais nous n'avions été aussi spontanément amenés à chanter avec l'artiste !

De la joie, de la bonne humeur, des rires, c'est dans cette atmosphère que Claudio RUIZ « s'éclate ! ». Talentueux sur les airs des Gipsy King il a su « booster » la salle !

La dégustation des châtaignes (ramassées à SALE-



La délégation avec la récolte faite à Saléchan

CHAN par le groupe de la Commission Animation et Vie Locale), arrosée de vin primeur et de cidre à l'entracte a réjoui les papilles des gourmands... Le spectacle prit fin à regret vers minuit, et nous avons refermé la porte de la salle, heureux de notre soirée et prêts à recommencer !

Claudy Sichi

Les artistes auzevillois sont super !

Ils ont avec simplicité exposé leurs œuvres dans le hall et la salle des mariages de la Mairie depuis plus d'un an et demi. Ces artistes solitaires ont apprécié que soit organisée une soirée rencontre, le vendredi 12 octobre clôturant une exposition « florilège » de leurs œuvres.

Réunis autour du verre de l'Amitié, ils ont fait connaissance et échangé sur leurs motivations, leurs

techniques et surtout se sont trouvés un lien commun : la joie de peindre !

Tant et si bien que Maurice ROFFE proposait ce soir là, la création d'une Association des artistes auzevillois ! À l'heure actuelle, je sais que ce projet prend forme ! Nous lui disons bon vent et que vive l'Art sous toutes ses formes dans notre village !

Claudy Sichi



Un repas en chansons

Le repas des aînés, comme chaque année, a toujours un ton de convivialité, une note quelque peu émouvante de voir des cheveux gris autour des tables, de la bonne humeur et de la bonne gastronomie. Mais cette fois-ci, cerise sur le gâteau, la voix veloutée d'une jolie jeune fille au talent en herbe a ravi la charmante assemblée avec ses chansons sur mesure, aux airs bien connus du « *Petit vin blanc* », des « *Amants de St Jean* », passant du flonflon à Dalida, Bécaud et l'incontournable Edith Piaf. Beaucoup parmi l'assemblée ont repris le refrain des chansons avec la jeune chanteuse à la voix enjôleuse. Elle s'appelle Elodie, ce prénom prédestiné ne remet-il pas avec mélodie ?

Bélinda



Parcs et jardins : quelle valorisation pour le territoire ?

Technique, économique, culturelle et pédagogique



Le programme Grundtvig est l'un des quatre programmes européens de formation et d'éducation tout au long de la vie (avec Erasmus, Comenius et Leonardo), plus spécialement consacré à l'éducation des adultes.

Dans ce cadre, le CFPPPA d'Auzeville, spécialisé dans l'aménagement paysager, a monté un projet de partenariat éducatif sur les valorisations possibles des parcs et des jardins pour les territoires. Sont associés à ce projet des partenaires Allemands, Turcs et Italiens, ce qui permet notamment la mobilité de douze personnes en

direction des pays partenaires. Cette première rencontre qui s'est déroulée sur le site du lycée agricole d'Auzeville a servi à fixer les modalités de coopération pour les deux ans à venir, mais aussi à mieux se connaître tout en découvrant le territoire d'Auzeville.

Dans la continuité de cette action, une délégation composée d'apprenants et de formateurs se rendra en Turquie au mois d'avril pour partager les réalités quotidiennes de l'école de Konya, partenaire du projet et ce durant une huitaine de jours.

Philippe Jego

Campement bédouin à Auzeville ?

Neuf grandes tentes étaient érigées le vendredi 30 novembre sur la place de la vieille mairie... Mais qui recevions-nous ? Tout simplement « Vous », pour notre traditionnel... « Marché de Noël de plein vent » En effet, le petit plus à Auzeville consiste à coupler notre charmant marché de plein vent au traditionnel Marché de Noël, et ça fonctionne !

Ce que l'on ignore lorsque le décor est planté, c'est le gros travail effectué en amont par la Commission « Animation et Vie Locale », les services techniques et le personnel communal (en particulier Maud et Gino)... tous unis, avec pour seule devise : tout mettre en œuvre pour vous faire passer un agréable après midi.

32 artisans blottis sous les tentes et dans la salle Orange, offraient aux visiteurs un vaste choix de cadeaux potentiels de qualité !

La bonne humeur était au rendez-vous, déçuplée par la distribution de marrons grillés et de vin chaud offerts gracieusement par les membres de la Commission !

Pendant que Danielle et Claudy faisaient le tour des stands, que Denis au micro baladeur haranguait les clients, au son de chants de Noël, Bernard et Francis étaient... au charbon et Jacques aux fourneaux, dans les vapeurs de vin chaud, de cannelle et d'agrumes... Le « Père Noël », débarqué à l'heure de sortie des écoles, a pu s'entretenir avec bonté avec les petits, enchantés, distribuant sans compter les bonbons tant appréciés...

Les cieux étaient cléments et vous avez été nombreux a profiter de cette ambiance chaleureuse !

L'après midi à été ponctuée pour notre plus grand plaisir par le tirage par Denis et Danielle, d'une loterie (lots offerts par chaque artisan en début de marché), et l'intervention de deux chorales : celle de la section d'Anglais du Foyer Rural d'Auzeville sous la houlette de Géralde Gaspard, et la chorale « Jeux dis » au grand complet invitée par Muriel Cahuet (Directrice de l'école maternelle et son confrère Michel).

Ce furent de beaux moments pour les grands et surtout les petits, béats de voir leurs enseignants dans un registre nouveau...

A la nuit tombée, les derniers visiteurs rejoignirent la tiédeur de leurs foyers, les artisans et les mar-

chands heureux d'avoir bien vendu leurs produits dans une ambiance sympathique, remballèrent leurs marchandises en nous remerciant de les avoir invités et en espérant être encore parmi nous l'année prochaine !

Claudy Sichi



La plupart des organisateurs



Le public et des choristes



Circulez... y a tout à voir...

au Salon des Arts Visuels et Plastiques contemporains d'Auzeville !

En effet, du 17 novembre au 2 décembre, dans le hall et les salles de la mairie transformés en un superbe espace d'exposition, l'Association « Rats d'Art » nous a présenté un Salon des Arts Visuels et Plastiques contemporains exceptionnel, digne des meilleures galeries d'art !

Les œuvres de 15 artistes de renommée nationale et internationale s'offraient au public dans une grande diversité d'inspirations et de techniques pour que le visiteur puisse trouver un point d'accroche, pour que son œil ne se lasse pas, pour qu'une porte ouverte le conduise à en ouvrir d'autres...

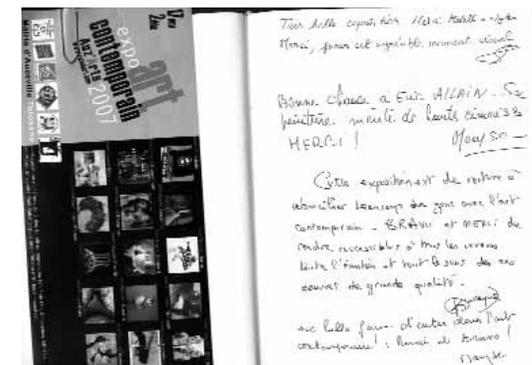
En poussant la porte de la mairie, vous étiez immédiatement sous le charme des tableaux de Moris Gontard qui recréent une nature mystérieuse, colorée et foisonnante par le biais de transparences, de coulures, d'éclats de surface et de lumières du fond. En déambulant dans la salle des mariages, les gravures sur papier de Richard Texier vous invitaient au voyage sur des cartes marquées de codes, de signes ésotériques qui faisaient bon ménage avec les sculptures de Pascale Proffit, loufoques, jubilatoires, débordantes de vitalité et de tendresse mutine !

Vous progressiez vers la salle du Conseil et restiez pantois devant les sculptures de « nonnes pécheresses de Mozart Guerra et sa « pequena equilibrista » !

Les box étaient dédiés à Eric Allain et ses peintures d'objets du quotidien, à Thierry Barre, maître de la manipulation génétique plastique (poissons poulets etc.), à Guillaume Brabant expert en acrylique sur toile qui utilise la matière comme moyen d'expression, à Franciam Charlot qui peint avec un minimalisme fort des personnages humains, à Gérard Chaumont dans sa quête picturale de formes, à Renaud Delorme inspiré du « Pop Art », à Alain Herveou, photographe d'images fantastiques, à Ysabel Mavitt qui abstrait ses sujets (besaces etc.), à Dominique Moreau, obnubilée par les traces que laissent les plantes, les tubercules, à Michel Roty, inspiré par les sensations physiques du corps...

En fond de salle, Vasco Ascolini nous offrait ses photos baroques et mystérieuses !

1 750 visiteurs de tous âges ont circulé autour de ces œuvres ! 360 enfants (de nos écoles, des classes du CES de Castanet, et de l'hôpital de jour des enfants), accompagnés de leurs enseignants, ont parcouru ce



Le livre d'or, mémoire de la série des expositions, nous indique combien l'évolution récente a été appréciée.



Le jeune public scolaire captivé par les explications.

Salon dans le bruissement de leurs rires, de leurs questions, de leurs étonnements !

Un travail personnel s'en suivra qui donnera lieu en mars prochain à une exposition bis de leur crû.

Nous disons : bon vent et good luck à l'Association « Rats d'Art » pour que le Salon 2008 soit à l'image de ce dernier !

Claudy Sichi

L'Europe, la France et le monde



Sous présidence portugaise (juillet à décembre 2007) l'Europe a bien progressé : le mini traité, Schengen, le Sommet Afrique Europe, l'appel de Rome, l'euro fort... et tant d'autres. En France, l'élection en mai du Président Sarkozy, avec ses réformes en tous genres, a bouleversé la société française. Une réussite importante est l'élection de DSK au poste de Directeur général du FMI. Dans le monde, la guerre et l'insécurité envahissent de nombreux pays.



■ Le mini traité de Lisbonne

Après deux "NON" français et néerlandais en 2005, ce mini traité de la Constitution européenne a été signé le 13 décembre 2007 par les 27 pays de l'UE. Mais ce mini traité n'a fait que changer de nom. Il permet à l'Union de fonctionner après deux ans de blocage. En 2009 l'Europe désignera un président non plus pour 6 mois mais pour deux ans et demi. On abandonne aussi les titres de Ministre des Affaires Etrangères et d'autres symboles de fédération. Ce traité réduit sera ratifié rapidement par voie parlementaire dans la plupart des Etats membres dont la France et non pas par référendum. Il a le mérite d'exister et l'UE devient une institution politique face au monde.

■ Schengen ou circulation sans frontières

Depuis le 21 décembre 2007, 400 millions d'Européens peuvent circuler librement dans l'espace Schengen de 24 états membres.

■ Sommet Afrique-Europe

Le 9 décembre 2007, Européens (27 de l'UE) et Africains (52 de l'Union africaine + le Maroc) ont adopté les principes d'un partenariat d'égal à égal. On a tourné les pages du passé. Le Premier ministre du Portugal José Socrates, dans son discours de clôture, a conclu en ces termes « C'est vrai que l'histoire de nos

continents est une histoire avec des souffrances. Cette nouvelle page qui s'ouvre est une page vierge sur laquelle nous serons appelés à écrire ».

A l'unanimité, les participants ont adopté la Déclaration de Lisbonne. Cette stratégie conjointe a été accompagnée d'un plan d'action pour les trois années prochaines.

■ L'appel de Rome

Le 20 décembre 2007 à Rome, une réunion tripartite au Sommet France, Italie, Espagne avec Sarkozy, Prodi, Zapatero a lancé l'appel de Rome pour l'union des pays riverains de la Méditerranée. Cet appel dans l'esprit du Traité de Rome en 1957 qui a donné naissance à l'Union européenne, a proposé une conférence en juillet à Paris.

■ L'euro fort

Au 20 novembre 2007 : 1 € = 1,48 \$US pour la première fois depuis 1999. Le billet vert est fragilisé à la suite du ralentissement de l'économie américaine et par la crise des crédits subprimes (prêts immobiliers à taux variable aux particuliers emprunteurs peu sûrs des remboursements). Cette chute du dollar menace la survie d'Airbus. Tom Enders le patron prévoit des pertes énormes justifiant des mesures d'économie et de sauvegarde de l'emploi. Des délocalisations d'entreprises dans les zones dollar US sont à craindre. L'entreprise toulousaine Latécoère a repris deux sites de production français du constructeur européen.

■ Le FMI ? et DSK ?

Dominique Strauss-Kahn (DSK) est élu Directeur général du Fonds Monétaire International (FMI). Sa candidature est proposée et soutenue par le Président Sarkozy contre celle d'un Hongrois défendue par le Président Poutine de Russie. Les anciens se souviennent de la crise mondiale de 1929. Suite à cet événement le FMI a été créé en 1944 pour éviter une nouvelle crise avec ses conséquences économiques et financières. Il devait donc intervenir auprès des Etats qui ont des fins de mois difficiles. Il exige en contre partie que ces Etats doivent consentir des efforts pour éviter une nouvelle crise.

Le FMI a trouvé son efficacité en Asie en 1997, au Mexique au Brésil et en Russie en 1998 puis en Argentine en 2001. Il a sauvé ces pays d'une crise économique. Il est composé de 185 membres mais réellement gouverné par 10 pays qui fournissent les fonds, d'abord les USA et l'Europe. DSK a promis des réformes suite aux contestations des pays émergents (Chine, Inde, Russie, Corée et Turquie... Il veut aussi donner une dimension sociale au FMI.

■ Conclusion

Sous présidence portugaise l'Europe a bien progressé : mini traité, Schengen, Sommet Afrique-Europe, appel de Rome, euro fort... La France a gagné le poste de Directeur général du FMI par DSK, une véritable fée

financière du monde. Le prestige de la France grandit en même temps que ses réformes urgentes et audacieuses jamais envisagées dans le pays depuis longtemps.

La guerre et l'insécurité éclatent un peu partout dans le monde. Nous sommes encore en paix. C'est un bonheur.

Nous vous souhaitons, chers amis lecteurs, une bonne et heureuse année 2008

Tho Kha-Vang

1 D'ici à 2009 le traité de Nice reste applicable, consulter NLA N°51 page 32.

Létizia Capecchi, vous vous en souvenez sans doute. Elle a un temps succédé à René Lavergne en tant que chroniqueur de l'édition locale de la Dépêche du Midi ; nous lui demandons régulièrement d'apporter un regard extérieur sur les questions communales pour le présent magazine. Letizia a aussi diverses occupations dans le monde de la communication, du journalisme et de la prise en compte du développement durable. En tant que « collaboratrice régulière » à notre publication, elle nous a demandé de faire connaître son activité. Avec plaisir nous lui avons donné la place qu'elle souhaitait dans nos pages.

Toulous'Ethic, une autre lecture de l'information

Un nouveau média est né dans la sphère Midi-Pyrénées. De jeunes journalistes toulousaines ont, en effet, créé un site Internet - www.toulouseethic.fr - dédié à l'actualité régionale du développement durable.

Une information quotidienne, des dossiers, un agenda culturel... Les nombreuses rubriques du site permettent de s'informer sur des thématiques aussi variées que l'environnement, l'économie sociale et solidaire ou les biotechnologies.

« Notre objectif est d'être un portail de rencontre entre les citoyens, les associations, les professionnels du secteur et les décideurs politiques. Dans cette optique, nous leur proposons aussi bien des outils d'information que de communication », explique Anne-Marie Fontaine, l'initiatrice du projet. D'ailleurs, de nombreux professionnels sont déjà présents



dans le Panier Ethic : annuaire des bonnes adresses régionales pour être consommateur. Acteur, le webnaute l'est aussi grâce aux forums où il peut dialoguer avec les journalistes de l'équipe et les autres internautes. Ce nouveau média est donc interactif, mais aussi multimédia : exploitant toutes les possibilités offertes par Internet, il diffuse des reportages vidéo, audio et photo.

Après seulement quatre mois d'existence sur la toile, Toulouse'Ethic attire plus de 550 visiteurs par jour ! Fort de ce bon départ, l'équipe a lancé sa première newsletter mensuelle au début de l'année.

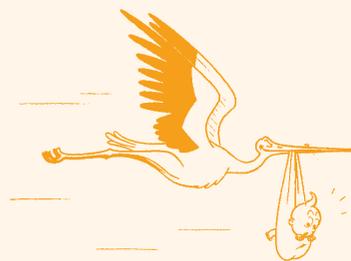
« L'idée est de faire du journalisme autrement, dans le fond comme dans la forme, et d'être plus proche de nos lecteurs », souligne l'équipe qui pense déjà au futur développement de la société. Les jeunes créatrices espèrent bien que Toulouse'Ethic deviendra la référence régionale d'une information éthique et d'une communication durable.

Létizia Capecchi

État civil

■ NAISSANCES

- **Lysa Danielle Nicole REGORD-BROUARD**
née le 9 novembre 2007 à Lavaur
- **Gaspard Barthélémy Gilbert DRUESNE**
né le 19 novembre 2007 à Toulouse
- **Zadig Léo DELERIS**
né le 16 décembre 2007 à Toulouse
- **Soumia TORCHI**
née le 17 décembre 2007 à Toulouse



■ DÉCÈS

- **Marc CHRIQUI**, décédé le 23 octobre 2007
- **Marie COLETTE** veuve de Adrien Gérard Jean JAUMIE décédée le 12 décembre 2007
- **Palestina Sofia GOBESSI** épouse de Henri Eric Erwin FOURRIER décédée le 28 octobre 2007
- **Jeanne FERRAN** veuve de Georges Marcel Philippe Calixte CAZELLES décédée le 28 décembre 2007
- **Gisèle Renée SEIGNE** veuve de Robert Jean Albert ALBY
- **Patrice RASCAGNERES** décédé le 30 décembre 2007
- **Eloi Léon Henri TAUZIES**, décédé le 3 décembre 2007
- **Henri BOUCHOT** décédé le 8 janvier 2008
- **Antoinette SOTO** décédée le 6 décembre 2007

Avec vous nous déplorons la disparition de Gisèle Alby qui a longtemps participé à la gestion et à l'animation de la bibliothèque du Foyer René Lavergne.

De même Henri Bouchot vient de nous quitter. Homme de progrès et épris de justice, toujours très attaché à ses racines audoises, il a été un infatigable animateur de l'association de défense. Dernièrement il était encore son représentant au collectif de lutte contre les nuisances aériennes.

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Agenda des manifestations

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur	Contact
Auzeville Durante	09 février 08 10 février 08	20h30 17h	Projection du film « au fil de l'eau, si on s'aimait »	REMI	05 61 75 70 74 M. Boutaud
Auzeville Durante	07 mars 08	20h30	Soirée Danse contemporaine	Mairie Service Animation/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Castanet	08-09 mars 08	jours	Championnats départementaux de gymnastique	Go Elan Gym	David Benoist
Auzeville	09 mars 08		Elections		
Auzeville Mairie	du 10 mars au 21 mars 08	Hor. ouv. mairie	Expo Jacques Pierre	Mairie CAVL/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Auzeville	16 mars 08		Elections		
Auzeville	29 mars 08		Carnaval Récup'	Mairie Service Animation/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Auzeville Mairie	du 1 ^{er} avril au 11 avril 08	Hor. ouv. mairie	Expo Martine Caussade	Mairie CAVL/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Auzeville Durante	18 mai 07	jours	Salon des créateurs d'art	REMI Avec soutien secteur Événementiel	M. Boutaud 05 61 75 70 74
Auzeville Mairie	du 19 mai au 30 mai 08	Hor. ouv. mairie	Expo M ^{me} Natali	Mairie CAVL/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Auzeville Gymnase	24 mai 07	Après-midi soirée	40 ans du Foyer	FR René Lavergne Avec soutien secteur Événementiel	05 61 75 69 41
Auzeville	31 mai 08	jour	Rallye	Mairie Pôle Jeunesse	05 61 73 56 02 Clément Fraysse
Auzeville	13 juin 08	Début soirée	Fête école maternelle	Ecole maternelle	
Auzeville	20 juin 08 ?	Début soirée	Fête école élémentaire	Ecole élémentaire	
Auzeville Gymnase	21 juin 08	Soirée	Saint-Jean	Mairie CAVL/secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville

Pharmacie de garde 2008



Février	Mars	Avril
3 Sperte	2 Tolosane	6 Popineau/Vergne
10 Lepargneur	9 Collège	13 Lepargneur
17 Buisson	16 Martineau	20 Dubois/Réveillon
24 Rabaudière	23 Lauragais	27 Occitanie
	24 Lauragais	
	30 Sperte	

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Dubois / Réveillon	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Babouchian)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Chabreron, Carpentier, Fabre)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71



Le Marché
de Noël



Moments de convivialité :
Repas du 3^e âge et
les Vœux à la mairie

